



TEXTE n° 77
« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2017-2018

1^{er} février 2018

PROPOSITION DE LOI

*sur le burn-out visant à faire reconnaître
comme **maladies professionnelles les pathologies psychiques**
résultant de l'épuisement professionnel.*

L'Assemblée nationale n'a pas adopté la proposition de loi.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 1^{er} février 2018.

Le Président,

Signé : FRANÇOIS DE RUGY

Voir les numéros : 516 et 580.

ISBN 978-2-11-144618-2



9 782111 446182

ISSN 1240 - 8468

Imprimé par l'Assemblée nationale